

L'odeur des arbres



Le Théâtre du Risque / Compagnie La Troup'ment est à l'ffiche de La Vence Scène le vendredi 2 mars à 20h. La troupe née à Saint-Egrève interprète ici un texte dans lequel le dramaturge Koffi Kwahulé adapte librement les grands thèmes de la tragédie, faisant de son héroïne une Antigone contemporaine dans les ruines d'une cité antique...

web+



A venir



Eric Margery s'installe

Après "Μέδουσα", une première exposition événement en 2015, le plasticien Eric Margery revient du 1^{er} au 11 mars à Saint-Egrève avec "Border [Frontière]", sa nouvelle installation.



Saint-E Olympia a les crocs !

Accrochez-vous à vos artères, les 16 artistes des "C'Rockeuses du Gîte du Vieux Manoir" s'invitent à La Vence Scène samedi 10 mars à 20h ! Humour, rock et grand spectacle sont au programme de la douzième comédie musicale de Saint-E Olympia.



Un Conseil Municipal marqué

Les 25 conseillers municipaux présents à l'occasion du dernier conseil municipal n'ont eu que douze délibérations à examiner dont près de la moitié était consacrée à des questions intercommunales. En marge des thèmes à l'ordre du jour, une partie des discussions a porté sur l'organisation des temps scolaires. En fondant ses réflexions sur l'intérêt de l'enfant et sur les préconisations des scientifiques en

matière de rythmes de l'enfant, Saint-Egrève n'a en effet pas souhaité revenir cette année sur le dispositif instauré depuis 2013 de "la semaine des quatre jours et demi". La psychologue Christine Cannard, qui a donné une conférence sur ce thème le 25 janvier dernier à La Vence Scène, a accordé une interview au Supplément du Journal Municipal.

Intercommunalité

Vers une police pluricommunale



Lors du Conseil Municipal, le maire a été autorisé à signer une convention avec le Fontanil-Cornillon afin de développer une police municipale pluricommunale. La commune voisine participera ainsi au financement partiel de la police municipale saint-égrévoise dont les effectifs passeront de six agents actuellement à huit dans les semaines à venir. Les policiers saint-égrévois interviendront à hauteur de 1/8^{ème} de leur temps de travail sur la commune du Fontanil-Cornillon qui remboursera à Saint-Egrève les frais engagés sur la base d'une quote-part de 1/8^{ème} du coût prévisionnel du service. Cette augmentation du nombre des

agents permettra d'étendre la plage horaire de travail de la police municipale. Désormais, ils pourront prendre leur service tous les jours dès 7h30 le matin ce qui leur permettra d'être opérationnels aux abords des écoles à l'heure de la rentrée des classes pour assurer la sécurité des enfants.

Cette mutualisation des moyens est en outre facilitée par le fait que Saint-Egrève et le Fontanil-Cornillon sont toutes les deux en zone gendarmerie dépendant du groupement de Meylan ce qui simplifie les comptes rendus judiciaires qui doivent être fait aux Officiers de Police Judiciaire.

400 450€

c'est le budget consacré au fonctionnement de la police pluricommunale en 2018. 350 400 € devraient être supportés par Saint-Egrève et 50 050 € par le Fontanil-Cornillon.



Délibération n°4

pour : 26

abstention : 4

2 751 960€

C'est le budget hors taxe estimé des travaux de réhabilitation complète du groupe scolaire Barnave. La Ville en assumera 71% et a sollicité l'Etat et le Département de l'Isère pour des subventions à hauteur de 11% et 18%.

Environnement

Saint-Egrève soutient Biomax

Dans le cadre d'une enquête publique relative à l'exploitation d'une centrale de cogénération au titre des installations classées, le Conseil Municipal de Saint-Egrève s'est déclaré favorable à l'exploitation de la nouvelle unité de production de chaleur "Biomax" implantée sur le périmètre du CEA. Cette chaufferie utilisant la biomasse pour produire de l'énergie "décarbonée" sera raccordée au réseau de chauffage urbain, au sud-ouest du site de la Presqu'île Scientifique et doit pallier l'arrêt de la centrale utilisant du fioul lourd.



Délib. n° 1

vote à

l'unanimité



é par l'intercommunalité

Rythmes de l'enfant : l'avis d'une scientifique

Le 25 janvier dernier Christine Cannard, psychologue clinicienne, docteur en psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent au sein du Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition (CNRS/UGA), et ingénieur de recherche Inserm a animé une conférence sur le thème des rythmes de l'enfant à La Vence Scène devant un public nourri.

La scientifique a exposé son expérience d'après ses recherches sur le sommeil au sein de l'unité Inserm et les consultations d'enfants et d'adolescents qu'elle a menées à l'hôpital Lyon-sud, qui lui ont permis de développer des compétences sur l'organisation et les fonctions du sommeil ainsi que ses troubles. Selon elle, la semaine de cours étalée sur 4 jours et demi est plus adaptée au bien-être de l'enfant.

École, restauration scolaire, accueil périscolaire, activités extrascolaires... L'organisation de la société fait que les enfants passent beaucoup de temps en collectivité. La collectivité fatigue-t-elle les enfants ?

Il y a différentes sortes de vies en collectivité. Pour un élève de primaire en plein développement sensori-moteur, l'un des besoins fondamentaux est de bouger. Rester assis et concentré en classe de longues heures est éprouvant pour le jeune enfant. Les activités périscolaires et extrascolaires comme le sport ou la musique, bien que collectives et ayant une fonction pédagogique, ne sont pour leur part pas aussi fatigantes pour lui car elles sont généralement ludiques, en tout cas sans objectif de performance, et lui permettent de se dépenser. Pour que les temps collectifs ne soient pas facteurs de fatigue, l'encadrement doit prendre



Christine Cannard est docteur en psychologie du développement de l'enfant

en compte le rythme de l'enfant en alternant son besoin de repos et son besoin de bouger.

On parle énormément de rythmes scolaires, de rythmes de l'enfant... Mais en quoi ces rythmes sont-ils si importants ?

Tout est rythme et cyclique chez l'être vivant. Toutes les fonctions biologiques de l'organisme sont rythmées et contrôlées directement ou indirectement par notre horloge biologique interne, nichée au centre de notre cerveau. La synchronisation de tous les rythmes sociaux avec ces rythmes biologiques est seule garante d'une bonne santé. Les cycles lumière-obscurité est un facteur essentiel de cette synchronisation. Le lever du matin signale la lumière, la sécrétion de l'hormone de mélatonine signale l'obscurité car elle est inhibée par la lumière. Le sommeil dépend de ce qui se passe le jour et l'éveil dépend de ce qui se passe la nuit. Lorsqu'on est en décalage on se désynchronise.

Qu'entendez-vous par désynchronisation ?

Le sommeil est un besoin vital. Or, la quantité dont a besoin l'individu va changer selon les âges et le besoin de chacun. En effet, on peut être gros ou petit dormeur, lève-tôt ou lève-tard. Or si rien ne nous oblige à nous lever,

ceux dits "du matin" continueront à être en phase avec le rythme jour-nuit et leur horloge biologique interne. En revanche, les "lève-tard" vont avoir tendance à décaler leur sommeil sur le matin et désynchronisent alors les rythmes. Lorsqu'on se laisse aller à trop retarder son heure de réveil, et c'est souvent le cas le week-end ou le mercredi si l'on n'a pas classe, on contraint l'organisme à s'adapter en permanence, on dort au mauvais moment et on est en décalage avec tous les rythmes biologiques, ce qui entraîne fatigue, mauvaise qualité du sommeil, mauvaise humeur ou encore troubles de l'appétit, et bien sûr manque de vigilance et d'attention dans la journée. Pour éviter cela, le seul levier d'action est de se lever le matin à une heure régulière, en harmonisation avec son horloge biologique. Se lever mais surtout être actif car l'activité met la pression sur l'organisme qui aura alors besoin de dormir pour se régénérer.

Attention toutefois au trop plein d'activités. La fatigue est aussi liée à l'hyper-stimulation et aux activités extra-scolaires à outrance, au stress, à la pression sociale. Ce que l'on oublie aussi c'est que bien souvent ce sont pour certains l'échec scolaire, l'exclusion sociale, et des pensées envahissantes qui sont fatigants. Il faut

“ L'enjeu du débat sur les rythmes scolaires ne concerne pas seulement la fatigue à l'école mais bien toute la santé de l'enfant et de sa famille

s'adapter à chaque enfant et lui laisser le temps d'apprendre.

Dans ce cas, en quoi la semaine des 4,5 jours vous semble-t-elle plus adaptée aux enfants ?

Contrairement aux idées reçues, elle minimise la fatigue chez l'enfant. Le rythme de la vigilance est en harmonie avec le rythme de l'horloge biologique. En allant à l'école le matin, on apprend aux heures les plus optimales de la journée correspondant au pic de vigilance des élèves. Utile à tous, ce rythme de travail s'avère particulièrement adapté aux élèves les plus en difficulté scolairement, ou chez les élèves les plus défavorisés (qui n'ont pas d'activités

extrascolaires pour les "lever" le matin).

Mais à mon sens, il faut aussi avoir une profonde réflexion nationale sur les programmes scolaires qui restent très chargés par rapport au reste de l'Europe, qui impactent à la fois l'égalité de réussite des élèves et leur épanouissement. La France propose le nombre de jours d'école sur l'année le plus faible d'Europe mais le volume horaire le plus élevé, le tout concentré dans une semaine plus courte. Travailler sur 4,5 jours, voire sur six matinées comme cela se fait dans d'autres pays d'Europe, permet de favoriser des pauses fréquentes et courtes dans l'apprentissage, qui relancent l'attention de l'enfant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, avec la semaine de 4,5 jours, les élèves travaillent 5h20 par jour, 162 jours par an (une charge de travail qui est concentrée sur 144 jours avec la semaine de 4 jours).

En moyenne, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne, les écoliers suivent 4h15 de cours, cinq jours par semaine pendant 182 jours. Les recordmen en la matière sont les Allemands où, dans certaines régions, les enfants n'étudient que 3h45 par jours mais se rendent à l'école six jours par semaine et ont 182 jours de classe par an.

CHRONOBIOLOGIE : elle étudie la temporalité des fonctions biologiques. En fonction de leur période, les rythmes sont appelés circadiens si leur période est d'environ 24 heures, ultradiens (de quelques minutes à quelques heures) et infradiens (au-delà de 28h).

Petite histoire des rythmes scolaires à Saint-Egrève

Alors que la semaine de 4 jours et de 24 heures a été mise en place en 2008, en 2013 le nouveau ministre de l'Éducation Nationale Vincent Peillon réinstaura "9 demi-journées" de classe, le mercredi ou éventuellement le samedi pour le bien de l'enfant. Saint-Egrève applique cette réforme dès le mois de septembre. En 2015 la Ville lance une enquête famille menée par l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) pour évaluer les impacts de son organisation de la semaine de 4,5 jours et une démarche qualité de services pour ses accueils périscolaires. 596 personnes, soit plus de 54 % des familles saint-égrévoises, se sont prêtées au jeu et ont répondu aux 182 points abordés dans le questionnaire. En 2016, à l'occasion d'une consultation, les parents saint-égrévois se prononcent pour un *statu quo* de l'organisation mise en place en 2013. En juin 2017 l'actuel ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Marie Blanquer, permet par décret et par dérogation aux communes de rétablir la semaine à quatre jours en maternelle et en primaire.

4 712 754€

C'est en 2018 le budget que consacre la Ville à la vie éducative des jeunes Saint-Egrévois. 58% de cette somme sont dédiés à financer l'accueil, la restauration et le transport périscolaire ainsi que les activités d'éveil (musique, sport) pendant les temps scolaires

Le Conseil en bref

► INTERCOMMUNALITE

Enquête publique relative à la centrale Biomax de cogénération installée dans la ZAC de la Presqu'île. Avis sur le dossier au titre des installations classées (délib. n°1 : unanimité). Intégration de la Commune dans la zone de démontage (délib. n°2 : unanimité). Prévention : convention avec le Fontanil-Cornillon pour créer une police municipale pluricommunale (délib. n°4 ; contre : 6 – pour : 26). Culture : conservatoire de musique de L'Unisson, tarifs spécifiques dans le cadre de l'appel à projets du conseil départemental "réseau d'écoles de musique" (délib. n°5 : unanimité). Scolaire, convention financière avec Saint-Martin-le-Vinoux pour la réalisation de tests psychotechniques par une psychologue scolaire (délib. n°7 : unanimité). Convention d'utilisation du gymnase du collège Barnave par l'USSE (délib. n°8 : unanimité).

► FINANCES

Modalité de versements de la subvention au CCAS d'un montant total de 856 000€ (délib. n°3 : unanimité). Scolaire, demande de subvention auprès de l'État pour le projet de réhabilitation complète du groupe scolaire Barnave (délib. n°6 : unanimité).

► TRAVAUX

Déclarations préalables à la création d'un puits de lumière au Centre Petite Enfance de Rochepleine (délib. n°9 : unanimité) ; à la rénovation énergétique de la maternelle de Prédiu (délib. n°10 : unanimité) ; à la sécurisation des toitures du bâtiment primaire mixte I de Prédiu (délib. n°11 : unanimité) ; aux travaux de réalisation de soubassement en façade à la crèche de Fiancey (délib. n°12 : unanimité).

PRATIQUE

► **Le prochain conseil municipal** a lieu le mercredi 28 mars 2018 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► Pour s'informer :

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► Expression politique :

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Décentralisation de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville www.saint-egreve.fr.

Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".

actualité



LES GESTES QUI SAUVENT

Les sapeurs pompiers de l'Isère proposent des séances d'initiation aux gestes de premiers secours. De courtes séquences de deux heures permettent d'apprendre à protéger, à alerter et à effectuer les gestes de base du secours d'urgence. Organisées à la caserne de Saint-Egrève, ces sessions gratuites sont ouvertes à tous, à partir de 10 ans. Les prochaines se déroulent le samedi 3 mars de 8h à 10h, de 10h à 12h et de 14h à 16h. Attention les places sont limitées. Incriptions : www.sdis38.fr, ou au 04 76 27 99 10.

CHAMPIONNE : en janvier, Danielle Bugey du Bridge Club de Saint-Egrève a été sacrée championne honneur en "paires dames de la ligue du Comité Dauphiné-Savoie"
En savoir + : stegreve.bridge.fr

PASTOURELLE DE LA VENCE : pour découvrir des danses "d'ici et d'ailleurs", l'association organise un bal folk au Patio samedi 3 mars dès 20h30

ville

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron relance l'opération "Jobs d'été" qui propose d'aider les jeunes du Canton âgés de plus de 18 ans pour trouver un CDD d'un ou deux mois pour la saison estivale. Pour participer il faut faire parvenir un CV accompagné d'une lettre de motivation à la MEEN (4 Avenue Général de Gaulle, 38120 Saint-Egrève) avant le 5 mars. Le processus de recrutement se poursuivra avec une séance (obligatoire) d'information collective programmée pour le 4 avril prochain à la Maison des Moais à Saint-Martin-le-Vinoux et deux jours dédiés à des entretiens individuels de motivation les 5 et 6 avril.

Pour mémoire, l'an dernier, 120 personnes s'étaient inscrites afin de faire acte de candidature et 48 avaient été embauchées.



infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale: 06 82 84 65 62
Gendarmerie: 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11
Samu: 15
Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

SOIRÉE DANSANTE

C.Dan.Se propose samedi 3 mars une soirée de découverte des danses de salon comme le chacha, la rumba, le paso doble, la samba, la valse, le quickstep mais aussi le rock, les danses en ligne, la bachata, la salsa ou le merengue... Démonstration et initiation de danse surprise sont au programme de ce rendez-vous organisé dès 20h à l'Espace Robert Fiat. En savoir + : 07 82 93 01 62, cdanse.marketing@gmail.com.

FESTIVAL TÉLÉRAMA ENFANTS

Du 21 février au 6 mars, La Vence Scène, prend part au festival Télérama enfants. Durant cette période les détenteurs du pass festival, pourront bénéficier de deux places de cinéma au tarif préférentiel de 3,5€ la place sur une sélection de films jeune public. Le pass est réservé aux abonnés du magazine. A noter, La Vence Scène propose aussi des films estampillés Cannes 2018 à des tarifs préférentiels.



"BORDER [FRONTIÈRE]"

Eric Margery, le plasticien grenoblois, spécialiste des performances et de l'éphémère, est de retour dans les salons de l'Hôtel de ville. Après un premier passage avec son œuvre aérienne "Μέδουσα" et ses étonnantes méduses aux tentacules flottantes, l'artiste à l'univers poétique et onirique présente "Border [Frontière]", une exposition unique créée spécialement pour le Château Borel. Des installations magistrales réalisées à partir de béton, d'acier et... de papier à découvrir le jeudi de 16h à 19h, le vendredi de 14h à 17h15, ainsi que le samedi et le dimanche de 14h à 17h30. En savoir + : www.ericmargery.fr ou 04 76 56 53 18.

DROITS DES FEMMES

Anticipant la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars, le Planning Familial en partenariat avec La Vence Scène organise une projection-débat le mardi 6 mars autour du film "Les figures de l'ombre", un long métrage de Théodore Melfi sorti en 2017 relatant le destin de trois scientifiques afro-américaines prenant part à la conquête spatiale.

3

L'équipe féminine du collège Barnave de Saint-Egrève a décroché la 3^e place au classement des collèges lors de la Foulée blanche des jeunes du 7 février dernier. Félicitations !

RUE DE ROCHEPLEINE, UN REVÊTEMENT NEUF

Du 19 au 22 février, la rue de Rochepleine est interdite à la circulation afin de permettre à la Métropole de réaliser les derniers travaux de rabotage et de réalisation du nouveau revêtement de cette artère. Une fois cette phase du chantier terminée, la circulation des bus de la ligne 22 pourra reprendre normalement à partir du 26 février. A noter, le marquage au sol sera quant à lui réalisé dans les semaines à venir mais avec un minimum de gêne à la circulation.



04 76 14 00 10

C'est le nouveau téléphone pour prendre rendez-vous et profiter des permanences info énergie proposées gratuitement en mairie un lundi par mois.

En savoir + : infos@infoenergi38.org

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal: 3915

Du 17/02 au 23/02 : Pharmacie Chalier, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42
Du 24/02 au 02/03 : Pharmacie de Prédiu, 48 quater route de Grenoble, 04 76 75 31 67
Du 03/03 au 09/03 : Pharmacie de la Pinéa, Centre Commercial "La Pinéa", 04 76 75 43 33

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
régie assainissement 04 76 59 58 17
Eau potable
abonnement et factures : 04 57 38 47 95
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048
soir et week-end 04 76 98 24 27

Le supplément

Dépôt légal - février 2018 - 8 700 ex.

Directeur de publication: Véronique Jaubert

Directeur de la communication: François Hernandez

Rédaction: Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex

Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression: Imprimerie du Pont de Claix



l'agenda Du 21 février au 10 mars

MERCREDI 21 FÉVRIER

Strong pilate, séance organisée par l'association MJC au Patio et animée par Blandine.

En savoir + : 04 76 75 47 25.

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Sortie aux Contamines-Montjoie organisée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions jeudi 22 février à 20h30 au Foyer des Brieux.

Rugby, le RCCN reçoit Vizille au stade J. Balestas. dès 13h30.

Loto de la FNACA à l'Espace Robert Fiat. Dès 14h.

MARDI 27 FÉVRIER



Atelier numérique "initiez-vous à Scratch et au code pour tous" à la Bibliothèque Barnave. De 17h30 à 19h.

Spectacle "Pourquoi ? Parce que !", par La Comédie du Dauphiné avec Serge Papagalli à La Vence Scène. 20h. Spectacle complet.

DU 1^{ER} AU 11 MARS

Installation "Border [Frontière]" par Eric Margery dans les salons du Château Borel à l'Hôtel de ville. Vernissage le jeudi 1^{er} mars 2018 à 18h30.

VENDREDI 2 MARS

Atelier numérique gratuit "Bien organiser son ordinateur" à la Bibliothèque Barnave. De 10h à 12h. Sur réservation au 04 76 75 40 63.

Loto de la section gymnastique de l'USSE à l'Espace Robert Fiat. Dès 18h30.

Théâtre "l'odeur des arbres" par le Théâtre du risque, la compagnie La Troup'ment à La Vence Scène. 20h.

En savoir + :

www.facebook/latroupment

SAMEDI 3 MARS

"Les gestes qui sauvent", initiation organisée par les sapeurs-pompiers à la caserne de Saint-Egrève. Trois sessions gratuites de 8h à 10h, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Handball, l'équipe senior féminine de l'USSE reçoit Meximieux à la Halle Jean Balestas. 20h45

Grande soirée dansante par l'association C. DAN.SE à l'Espace Robert Fiat animée par SaNd. 20h. En savoir + : 07 82 93 01 62, cdanse.marketing@gmail.com

DIMANCHE 4 MARS

Sortie à La Plagne organisée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions jeudi 1^{er} mars à 20h30 au Foyer des Brieux.

LUNDI 5 MARS

Permanence Info Energie assurée par l'ALEC à l'Hôtel de ville. De 14h à 17h. Gratuite sur inscription obligatoire au préalable au 04 76 00 19 09.

"Opération Jobs d'été" pour les jeunes de +18 ans. Date limite de dépôt des candidatures (CV et lettre de motivation) auprès de la MEEN.

En savoir + : 04 76 13 18 05.

MARDI 6 MARS

Atelier numérique : "bien organiser son ordinateur" à la Bibliothèque Barnave. De 17h30 à 19h.

Projection-débat "les femmes de l'ombre" à La Vence Scène dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. 20h.

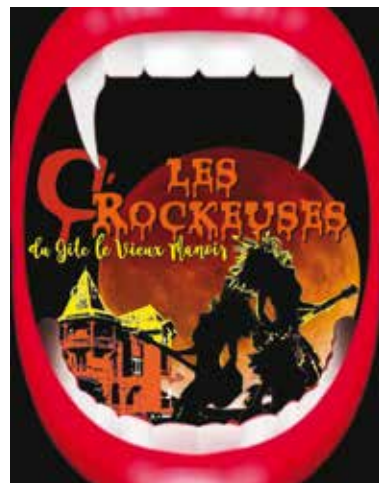
SAMEDI 10 MARS

Concert "Rock & blues" au profit de l'association saint-égrévoise Vivre Ensemble Le Handicap Psychique (VELHP) à l'espace Claretière au Fontanil. 15h.

En savoir + : 06 70 77 19 05.

Comédie musicale "Les C'Rockeuses du Gîte le Vieux Manoir" par Saint'E Olympia à La Vence Scène. A 20h.

En savoir + : sainteolympia02.free.fr. Réservations : 06 17 32 61 36 ou jc.lafran@gmail.com



LA VENCE SCÈNE cinéma

Le retour du héros

Le 22 février à 18h ; le 23 fév. à 16h30 et 20h30 ; le 24 fév. à 14h et 20h30 ; le 25 fév. à 17h30 ; le 27 fév. à 20h30 ; le 7 mars à 16h ; le 9 mars à 20h.

Black Panther

Le 22 février à 15h30 ; le 23 fév. à 14h et 20h30 ; le 24 fév. à 16h ; le 25 fév. à 14h30 ; le 26 fév. à 17h30 (3D).

Agatha, ma voisine détective

Le 22 février à 14h (ciné goûter) ; le 23 fév. à 16h ; le 24 fév. à 14h ; le 25 fév. à 14h ; le 27 fév. à 18h.

Jusqu'à la garde

Le 24 février à 20h ; le 25 fév. à 17h30 et 20h ; le 26 fév. à 20h.

Le grand méchant renard et autres contes⁽¹⁾

Le 24 février à 15h30.

La ronde des couleurs⁽¹⁾

Le 22 février à 16h30 ; le 25 fév. à 16h (ciné goûter coloré).

Pentagon Papers (VOSTF)

Le 22 février à 20h ; le 23 fév. à 18h ; le 26 fév. à 20h.

Les Tuche 3

Le 22 février à 18h ; le 23 fév. à 14h ; le 24 fév. à 17h30.

Gaspard va au mariage

Le 22 février à 20h ; le 25 fév. à 20h.

La Princesse des glaces

Le 22 février à 14h30 (ciné goûter) ; le 23 fév. à 18h30 ; le 24 fév. à 18h30.

La Ch'tite famille

Le 28 février à 14h30 et 17h30 ; le 1^{er} mars à 18h et 20h30 ; le 2 mars à 20h30 ; le 3 mars à 14h30, 16h30 et 20h30 ; le 4 mars à 14h, 16h et 18h ; le 5 mars à 18h et 20h ; le 6 mars à 20h30.

Le 15h17 pour Paris (VOSTF)

Le 28 février à 17h ; le 1^{er} mars à 20h ; le 3 mars à 20h30 ; le 5 mars à 20h.

Wajib : l'invitation au mariage (VOSTF)

Le 28 février à 20h ; le 1^{er} mars à 18h ; le 2 mars à 18h ; le 4 mars à 20h30 ; le 6 mars à 17h30.



Petit paysan⁽²⁾

Le 28 février à 20h ; le 4 mars à 18h30.

La vallée des loups⁽¹⁾

Le 28 février à 15h ; le 3 mars à 14h.

Coco⁽¹⁾

Le 3 mars à 16h ; le 4 mars à 16h30.

Les gardiennes⁽²⁾

Le 3 mars à 18h30.

Au Revoir là-haut⁽²⁾

Le 3 mars à 18h ; le 8 mars à 18h.

Willy et les gardiens du lac⁽¹⁾

Le 4 mars à 15h (avant-première).

Les figures de l'ombre (VOSTF)

Le 6 mars à 20h (ciné-échange).

Barbara⁽²⁾

Le 4 mars à 20h ; le 6 mars à 18h.

L'apparition

Le 7 mars à 17h ; le 8 mars à 20h ; le 9 mars à 20h30.

Les aventures de Spirou et Fantasio

Le 7 mars à 14h30 et 18h ; le 9 mars à 18h.

Phantom Thread (VOSTF)

Le 7 mars à 20h ; le 9 mars à 18h.

Zéro Phyto 100% bio

Le 7 mars à 20h.

Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre

Le 7 mars à 14h.

La Villa⁽²⁾

Le 8 mars à 18h.

Visages villages⁽²⁾

Le 8 mars à 20h30.



web+